L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, 20 SEPTEMBRE.

Tremblement de terre dans l'Amérique du Sud.

Depuis le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, on n'avait pas enregistré une calamité aussi épouvantable que celle dont le vapeur d'Aspinwall, le *Golden Star*, vient d'apporter la nouvelle. Trente mille personnes ont péri. Arequipa, Arica, Iquique, au Pérou, Concepcion et Talcahuano, au Chili, Ibarra et San Pablo dans l'Equateur, ont cessé d'exister. Callao, Quito, sont en partie détruites. Qu'on se rappelle la catastrophe de St-Thomas, en octobre 1867, qu'on centuple le nombre des victimes et des pertes matérielles, et l'on n'aura qu'une faible idée du tremblement de terre qui vient de ravager les républiques méridionales du Pacifique.

Les recevons de Lima, d'Arequipa, de Guayaquil et de Valparaiso des lettres de témoins oculaires dans lesquels on nous donne les plus longs détails sur la catastrophe. Dont la crainte d'affaiblir l'éloquence poignante de ces récits, nous les publions *in extenso*. Voici ces lettres :

"Lima, 22 août 1868.

"Le 13 courant, le Pérou a été mis à la plus rude épreuve que ce pays infortuné ait jamais éprouvé. D'une extrémité à l'autre de la République, un épouvantable tremblement de terre s'est fait sentir. Vers cinq heures du soir, on a entendu tout à coup un bruit sourd qui allait sans cesse en augmentant. Quelques secondes plus tard, la terre a commencé à se mouvoir avec une rapidité de plus en plus grande. La secousse a duré quatre ou cinq minutes, elle s'est terminée par un choc d'une violence extraordinaire, capable de renverser les édifices les plus solidement construits.

"Ainsi qu'il arrive fréquemment, le tremblement de terre a été accompagné d'un raz-de-marée. Dans toutes les baies, dans toutes les rades, les eaux se sont retirées brusquement vers le large, comme si elles allaient laisser le littoral à sec ; puis, sous la forme d'une vague, s'avançant avec une rapidité vertigineuse comme un mur mobile, elles sont venues s'abattre sur les côtes. Dans tous les ports que ne protégent pas des hauteurs, les magasins, les églises, les maisons ont été renversées par les eaux. Les navires ancrés près de la rive se sont jetés au milieu des terres par la force irrésistible des vagues. Les habitants, enfin, surpris par la chute des murs ou par l'invasion des eaux, ont péri par centaines.

"C'est à Lima que les nouvelles du tremblement de terre ont été le plus promptement réunies. Les secousses se sont fait sentir d'un côté jusqu'à Talcahuano (Chili), au Sud de Valparaiso, et de l'autre, jusqu'à Quito, dans l'Equateur. Une partie de l'intérieur du Pérou a éprouvé qu'une secousse de moindre durée. Mais si les villes de Cusco et de Puno n'ont pas souffert, Arequipa, qui se trouve à plus de cent milles de la mer, a été détruite. Le phénomène s'est donc produit exclusivement le long de la ligne des Andes, c'est-à-dire dans la direction du nord-ouest au sud-est.

"Le nombre des villes péruviennes qui ont été détruites est onze ; ce sont Arequipa, Arica, Moquegua, Iquique, Sama, Locumba, Nasca, Ilo, Chala, Mejillones et Pisagua, auxquels il faut ajouter un grand nombre de villages isolés. Il est impossible d'évaluer le nombre des victimes, mais on suppose que deux mille personnes ont péri. A Iquique seulement, la mer en a englouti six cents. Les pertes s'élèvent à plus de trois cents millions de piastres. Les seuls bâtiments de la douane à Iquique et à Arica contenaient pour huit millions de piastres de marchandises. Ils sont complètement détruits.

"A Lima, on a éprouvé aussi une très forte secousse, qui a duré trois minutes et demie. Au lieu d'être vertical, comme dans les tremblements de terre antérieurs, le mouvement était horizontal, et par conséquent très dangereux. A l'approche du danger, la foule s'est précipitée dans les rues, les places se sont remplies d'hommes, de femmes, d'enfants éperdus. Les hautes tours de la cathédrale se balançaient de droite à gauche comme les mâts d'un navire pendant la tempête. Les maisons tremblaient comme tremblent les feuilles d'un arbre sous l'action du vent. Mais les murs ont résisté à cet ébranlement général. Lima n'a pas de dégats sérieux à déplorer.

"Il n'en est pas de même de Callao. Cette malheureuse ville, si éprouvée depuis quelques années, a failli voir se renouveler les scènes du tremblement de terre de 1746. Le raz-de-marée s'y est fait sentir avec une violence effrayante. Une partie des maisons qui longent la côte ont été enlevées. Dans le port, les navires ont chassé sur leurs ancres, et plusieurs ont reçu des avaries très sérieuses. Ce n'est pas tout. Dans la nuit, le feu a pris dans un hôtel au centre de la partie commerciale de la ville, il s'est rapidement propagé. Bien qu'on eût en peu de temps une pompes et des centaines de travailleurs parmi lesquels les compagnies anglaises et italiennes de pompiers volontaires ont rivalisé de dévouement, on n'a pu se rendre maître de l'incendie que le lendemain matin. Cinquante-sept maisons et magasins sont réduits en cendres, on évalue les pertes à un million et demi de piastres. Chacun s'accorde à dire que sans les volontaires français et italiens, la ville tout entière eût été détruite. Le Conseil municipal, au nom de la population de la ville, s'est empressé d'offrir aux braves volontaires un témoignage de la gratitude nationale.

"Les nouvelles des districts ravagés par le tremblement de terre ont donné lieu aux plus beaux mouvements de charité. Tout le monde a voulu venir en aide aux habitants réduits sans ressources d'Arequipa, d'Arica, d'Iquique et des autres villes détruites. Les hommes ont donné de l'argent, les femmes du linge et des vêtements. Les diverses compagnies de guano ont souscrit cinq cent mille piastres. Les boulangers ont donné gratuitement leurs fours pour cuire le pain destiné aux victimes de la catastrophe. Un pauvre barbier a offert de raser pour rien tous ceux qui se présenteraient à la condition que le prix de l'opération serait parçu ......

"Les représentants de la France et des Etats-Unis ont fait honneur à leur patrie respective en déployant la plus charitable activité dans ces pénibles circonstances. Un navire de guerre français et la corvette américaine *Fredonia* sont partis de Callao pour les ports du Sud chargés de provisions. Un autre navire français, la *Mégère*, embarque en ce moment des vivres qu'il portera à Arica, ainsi que de fortes sommes d'argent qui seront distribuées aux plus nécessiteux. La "English steam company" de Callao a aussi placé deux navires à la disposition du gouvernement. De son côté, le Congrès péruvien a promptement autorisé le Président par un vote unanime, à prendre les mesures nécessaires pour venir au secours des nécessiteux. Espérons que cette entente de toute une population réussira à alléger les terribles maux des victimes du tremblement de terre."

Arequipa, 16 août.

"Le tremblement de terre a commencé à cinq heures et minutes de soir, le jeudi 13 C'était d'abord une faible oscillation que les personnes assises pouvaient seules remarquer. Au bout de huit ou dix secondes, le mouvement devint assez sensible pour que tout le monde le sentît. Graduellement, la secousse augmenta, et au bout de trente secondes les édifices commençaient à se détacher des édifices pour venir s'abattre avec fracas dans les rues. En même temps, on entendit le bruit sourd et sinistre, analogue à celui des avalanches, qui accompagne toujours les tremblements de terre.

"Il semblait que le sol fût près de s'entrouvrir. Les maisons s'agitaient, comme si les murs de granit allaient se réunir pour étouffer leurs habitants. Pendant trois minutes la terre trembla tellement qu'il était presque impossible de se tenir debout. Les édifices s'abattaient les uns après les autres, comme des châteaux de cartes, au milieu d'un tumulte effrayant. La ville entière était enveloppée d'un épais nuage de poussière, on eût dit que la nuit avait subitement remplacé le jour.

"Lorsque la grande secousse s'arrêta, il ne restait plus une seule maison debout dans Arequipa. L'unique église qui ait résisté est celle de Santa Catalina, et encore faudra-t-il abattre sa tour qui menace ruine. L'église de Santo Domingo est entièrement rasée. Le Portal de Flores et tous les édifices environnants sont en ruine. Le nombre des victimes est inconnu. On suppose que tous les détenus des prisons et les malades des hôpitaux ont été écrasés sous les ruines, ainsi que beaucoup de citoyens ; mais la grande majorité de ces derniers a pu se réfugier dans les campagnes voisines. Si la catastrophe avait eu lieu la nuit, il est probable que les quarante mille habitans de la ville auraient péri.

"Le volcan d'Arequipa, le Mont Misti, est en éruption. Il vomit d'épais nuages de fumée, des cendres et de la boue. La rivière Paucarpata, qui alimentait d'eau la malheureuse ville roule maintenant du soufre liquéfié et des cendres. Les secousses continuent à se faire sentir à des intervalles rapprochés. Depuis le 13, j'en ai compté soixante-seize. Peut être nos maux ne sont ils pas encore finis.

"Arequipa n'est pas, comme vous le savez sans doute, la seule ville éprouvée. Arica, un des ports les plus importants de la République, et dont la population est de douze mille habitants, a été également détruite. A Arica comme à Arequipa, pas une pierre n'est restée debout. Une des personnes qui assistaient à la destruction de la ville, en fait la description que voici :

"Arica n'existe plus. Le 13, à cinq heures du soir, un terrible tremblement de terre l'a renversée de fond en comble. J'avais à peine eu le temps de faire sortir ma famille de la maison que nous habitions, quand les murs s'abattaient comme s'ils cédaient à un souffle irrésistible. Un nuage de poussière nous enveloppa. Il m'était impossible d'apercevoir ma femme et mes enfants qui se trouvaient à deux pas de moi. Si cette situation s'était prolongée nous aurions été suffoqués, mais l'air s'éclaircissant de nouveau, nous pûmes nous diriger vers la campagne.

"Comment nous traversâmes heureusement les rues, c'est ce que je ne saurais dire. A chaque instant, nous voyions des hommes tués par la chute des murs. La terre tremblait tellement que nous chancelions comme des personnes ivres, et tout à coup on entendit des grands cris : 'La mer s'est retirée, disait-on' Je me hâtai, et en arrivant hors de la ville, je vis que tous les navires du port étaient entraînés vers le large avec une rapidité de plus de dix milles à l'heure. Au bout de quelques instants, les eaux s'arrêtèrent et il se forma une gigantesque vague d'une cinquantaine de pieds de haut, qui se rua vers la côte, en emportant tout devant elle et jetant pêle mêle les navires qu'elle avait entraînés vers la haute mer ; la vague se précipita dans les terres, rasant du même coup le môle, les bâtiments de la douane, les édifices environnants. Je vis ma maison s'abattre avec une rapidité qui rappelait les changements à vue des féeries ; combien je remerciai Dieu de m'avoir sauvé la vie, ainsi que celle de ma femme et de mes enfants !

"Les navires n'ont pas été moins éprouvés que la ville. Le vapeur du Etats-Unis, le *Wateree* a été jeté à la côte ; les vagues l'ont transporté à un quart de mille dans l'intérieur des terres, pour le jeter en travers des rails du chemin de fer. Le *Wateree* a perdu un homme seulement. Mais la *Fredonia*, un transport américain, a coulé bas avec tout son équipage. Le capitaine, le chirurgien et le payeur, qui se trouvaient à terre, ont seuls été sauvés. La *Fredonia* avait à bord pour dix-huit cent mille dollars d'approvisionnements. La corvette péruvienne, l'*America*, a également été jetée à la côte ; elle a perdu quatre-vingt-cinq hommes. Deux navires marchands ont péri corps et biens.

Guayaquil, 26 août.

"Il y a eu le 16, dans les provinces de Pichincha et Imbabura, un terrible tremblement de terre sans égal dans l'histoire de l'Equateur. Les villes d'Ibarra, capitale de la province, de San Pablo, d'Otavalo, d'Ilumand, et plusieurs autres sont en ruines. La où se trouvait la ville de Cotacachi, il y a maintenant un lac. Dans les villes et les villages, la population presque tout entière a péri. A Quito, les secousses ont été moins fortes, mais les édifices ont tellement endommagés, que le moindre choc suffirait pour les renverser. Déjà, quatre églises et plusieurs couvents sont en ruines Les murs du palais national sont lézardés, et beaucoup de maisons se trouvent dans le même état.

"A Quito, le nombre des victimes ne dépasse pas une vingtaine, mais sur tous les autres points, il est énorme. On croit que trente mil personnes ont péri. Les quelques hommes qui ont échappé n'ont pu porter secours à leurs concitoyens ensevelis sous les décombres ; ils ont fui devant les miasmes pestilentiels des cadavres qui faisaient des villes détruites de vastes et infectes charniers.

"A la date du 19, les secousses se faisaient encore sentir à Quito. La population avait abandonné la ville ; elle s'était réfugiée sous des tentes, dans les campagnes environnantes."

"Valparaiso, 17 août 1868.

"Les villes de Talcahuano, de Concepcion et de Cotué ont été détruites par un terrible raz-de-marée accompagné d'un tremblement de terre, dans la nuit du 15. Les habitants ont pu se sauver avant la catastrophe, et une dizaine de personnes seulement ont péri. On évalue les pertes matérielles à un demi million de piastres. "Valparaiso n'a pas souffert, bien que les phénomènes qui ont été si funestes à Talcahuano ne s'y soient reproduits dans des proportions moindres."

Le Duel Cassagnac-Lissagaray.

On lit dans le *Temps* du 31 août :

Les pièces suivantes feront connaître les principales péripéties et le résultat du duel qui a eu lieu hier entre M. Lissagaray, rédacteur en chef de l'*Avenir*, journal démocratique du Gers, et M. Paul de Cassagnac, rédacteur du *Pays*.

A la suite d'articles échangés entre les journaux le *Pays* et l'*Avenir*, d'Auch, les 15, 19, 20, 24 et 25 août, M. Lissagaray, rédacteur en chef de ce dernier journal, s'est rendu à Paris et a envoyé à M. Paul de Cassagnac deux de ses amis, MM. Ceyras et Ténot, à l'effet de lui demander réparation par les armes de l'article *Agrément* signé de son nom et inséré dans le *Pays* du 24 de ce mois.

M. Paul de Cassagnac a prié ces messieurs de vouloir bien s'entendre à ce sujet avec ses deux amis, MM. Watchter et Creuzé de Latouche.

Les quatre témoins soussignés se sont réunis aujourd'hui, 29 août, à quatre heures de l'après midi, et après examen des articles précités, ont reconnu qu'une rencontre était inévitable.

Les témoins de M. Paul de Cassagnac ayant contesté la qualité d'offensé, que M. Lissagaray se croyait le droit de prendre, les deux adversaires consultés et les quatre témoins ont déclaré s'en rapporter à l'arbitrage de MM. Anatole de la Forge et Henri de Pène.

Ces deux messieurs, après avoir pris connaissance de tous les documents relatifs au débat, ont d'un commun accord, déclaré que M. Paul de Cassagnac avait le droit de se considérer comme l'offensé, et, qu'en conséquence, le choix des armes lui appartenait.

Les témoins de M. Paul de Cassagnac ont demandé que le combat eût lieu à l'épée, mais MM. Charles Ceyras et Ténot ayant déclaré que MM. Lissagaray désirait formellement se battre au fleuret démoucheté, MM. Wachter et de Latouche, après avoir consulté M. Paul de Cassagnac, ont accepté cette modification.

M. Lissagaray a témoigné le désir de vider le différend à l'étranger; M. Paul de Cassagnac a décliné cette proposition.

Fait double à Paris, le 29 août 1868.

Pour M. de Cassagnac :

J. CREUZÉ DE LATOUCHE,
WACHTER.

Pour M. Lissagaray :
CHARLES CEYRAS,
E. TÉNOT.

Conformément aux conditions arrêtées hier, 29 août, une rencontre au fleuret démoucheté a eu lieu aujourd'hui, 30 août, au Vésinet, entre M. Lissagaray, rédacteur en chef de l'*Avenir*, *journal démocratique du Gers*, et M. Paul de Cassagnac, rédacteur du *Pays, journal de l'empire*.

Après trois engagements, qui ont duré environ vingt minutes, M. Lissagaray a été atteint d'un coup de fleuret au-dessous du sein droit.

De l'avis formellement exprimé par les deux médecins présents, cette blessure, qui avait déterminé une syncope de plusieurs minutes chez M. Lissagaray, rendait la continuation de la rencontre matériellement impossible. Les témoins, en conséquence, se sont opposés, d'une manière absolue, à la reprise du combat demandée par M. Lissagaray.

Les témoins déclarent unanimement ne pouvoir trop hautement rendre hommage à la bravoure et à la parfaite loyauté dont les deux adversaires ont fait preuve sur le terrain.

Paris, le 30 août 1868.

CHARLES CEYRAS, WACHTER,
E. TÉNOT, J. CREUZÉ DE LATOUCHE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

PREMIÈRE PARTIE.

LE DIABLE A TOURNAI.

IX.

LA BRASSERIE DU GRIFFON.

Diaz ne s'était pas trompé. C'étaient bien le comte et la comtesse de Thau qu'il avait vu s'engager dans une rue adjacente et à la poursuite desquels il se réunit avec une farie avengle et frénétique.

Mais ce qu'il n'avait pas vu, c'est que, entre eux et lui, un groupe nombreux de protestants venait de se dérouler, envahissant le terrain et se disposant pour le prêche.

Lancé comme un boulet, Diaz tomba au milieu de ces réformés dont il trouna les rangs paisibles.

Aussitôt, les chants cessèrent, les enfants et les femmes se dispersèrent épouvantés, les hommes barrèrent le passage à ce forcené qui bondissait sur eux, une épée nue à la main.

Vingt bras l'arrêtèrent, son arme lui fut arrachée et mise en pièce ; un cercle humain l'enserra étroitement, cercle à la fois inoffensif et redoutable.

Lui, cependant, se débattait, hurlant,

— Au large, canaille ! malédiction ! Ne voyez-vous pas qu'ils m'échappent !..... Laissez-moi..... Je veux boire tout le sang de leurs veines ! .....

Son chapeau tombé .... laissait voir en plein son hideux profil ou la morsure de Landry avait creusé une effrayante cicatrice. Cette balafre oblique, passant à la lividité du teint, à la nuance sanglante de la barbe et des cheveux coupés ras, communiquaient à Diego Diaz une expression repoussante.

Il écumait. Sa rage touchait au paroxisme ; après les injures, les supplications. Enfin, les réformés démêlèrent à travers ses cris incohérents que leurs personnes et leur culte n'étaient pour rien dans la fureur de cet inconnu et, peu à peu, ils se reculèrent lui laissant le champ libre.

L'Espagnol reprit sa course.

Mais à peine eut-il fait dix pas que son élan fut paralysé de nouveau. Une main sèche se cramponnait à son pourpoint. C'était celle d'Ambroise Wille, le pasteur auprès duquel il venait de passer en courant.

— Ecoute, frère, qui que tu sois ! dit impérieusement le vieillard. Tu médites (au homicide, et il est écrit : Tu ne tueras point !

Grinçant des dents, crispant ses poings au-dessus de sa tête, Diaz s'écria en essayant de se dégager :

— Arrière, gibier de potence !

— Insulte-moi ! reprit Ambroise qui le retint encore. Frappe-moi si tu veux, mon frère, mais ne verse pas le sang des créatures de Dieu !

— Va-t-en ! va-t-en ! ou malheur à toi ! vociféra l'hidalgo exaspéré.

— C'est pour toi que je crains, pauvre insensé, répartit doucement le ministre. Celui qui tue par le glaive périra par le glaive, a dit le Seigneur.

Diaz exhala un blasphème effrayant. Il saisit le vieux pasteur par sa barbe blanche, le secoua comme un roseau, puis, lui crachant à la face :

— Me lâcheras-tu, cria-t-il, chien d'hérétique !

Ambroise Wille tomba entre les bras de deux réformés qui accouraient. Il y eut alors parmi les protestants une explosion inexprimable de clameurs, de menaces et de sanglots. En voyant maltraiter leur ministre, ces hommes, si froids d'apparence, bouillonnèrent comme un métal en fusion et se précipitèrent à la poursuite de don Diégo.

Celui-ci était déjà loin.

Hors de lui, fou, délirant, il avait inutilement arpenté dix rues sans rencontrer ceux qu'il cherchait; puis, sa fougue s'était usée, moins emporté maintenant, il ralentissait son allure furibonde.

Enfin, il s'arrêta.

— Et quand je les aurai atteints, se dit il, que puis-je faire ! les frapper ?.... Leur faire expier en une seconde mes trois années de désespoir ! Allons donc, il me faut mieux que cela... et l'archidiable m'a tracé mon véritable programme. Du calme sang-dieu ! pas d'étourderie !

En parlant de la sorte, Diaz, adossé contre un mur, étanchait la sueur qui l'inondait et aspirait l'air à pleins poumons.

Soudain, une bouffée de brise passa chargée de rumeurs et de cris menaçants.

Don Diégo tressaillit. L'acte de violence qu'il venait de commettre lui revint en mémoire et, pour la première fois, il en pesa toutes les conséquences. Alors, la peur le mordit aux entrailles.

— Pourvu qu'ils aient perdu ma trace ! balbutia-t-il.

Mais les clameurs se rapprochaient. L'Espagnol se dressa effaré. Par où fuir ? De quel côté le péril allait-il surgir ? Diaz n'avait plus son épée ; il ne lui restait plus qu'un poignard ; il le tira du fourreau.

Tout-à-coup, à l'angle de la rue prochaine, les protestants accoururent et leurs cris éclatèrent.

— Le voilà !.... Frères, par ici !.... Mort au brigand !.... A la géhenne, l'assassin !

Diaz bondit comme un cerf aux abois, entraînant après lui la meute furieux altérés de massacre. La terreur lui donnait des ailes et il détalait aussi vite que le vent; mais ceux qui le poursuivaient ne se laissaient pas distancer.

— Arrêtez-le ! criaient-ils. Tuez-le ! pas de quartier !

Et ils accéléraient leur course. Sur le passage de cette trombe humaine, les passants se rangeaient avec épouvante au long des maisons, les portes se fermaient à la hâte, les fenêtres, au contraire, se peuplaient de figures curieuses. Mille interjections se croisaient :

— Qu'est-ce ? Un malfaiteur, sans doute ! Un larron qui s'évade ! Quelque juif maudit ! Un parricide ? Un meurtrier !

Et tous de reprendre en chœur

— Arrêtez-le !

Diaz fuyait de plus belle, pourchassé, non plus seulement par les réformés, mais encore par tous ces moutons de Panurge qu'on nomme des badauds. Au coin d'un carrefour, des écoliers en embuscade firent pleuvoir sur lui une grêle de pierres et l'on vit sourdre le sang parmi ses cheveux. Il redoubla de vitesse.

Plus loin, un bon bourgeois, blotti derrière son volet lui envoya un coup d'arquebuse. La balle lui rasa la tempe droite, et lui emporta le lobe de l'oreille. Il ne s'arrêta point.

Un autre, enfin, au moment où l'hidalgo passait au-dessous de lui, lança contre le malheureux un lourd tabouret de chêne massif.

Cette fois, Diaz tomba.

En un clin d'œil, il fut entouré, relevé, renversé de nouveau et foulé aux pieds. Les uns brandissant d'énormes gourdins, les autres ramassant des pavés, essayèrent de l'assommer sur place.

— Non ! non ! vociféra la majorité, à l'Escaut ! à l'Escaut !

Et Diaz, saisi par les jambes, fut traîné rapidement vers le fleuve. Sa tête rebondissait sur le sol aux éclats de rire de la populace, toujours féroce, même quand elle ne sait pourquoi.

— A l'Escaut, imbéciles ! Et une voix railleuse. Pour qu'il se sauve à la nage !....

— C'est vrai ! s'écrièrent quelques forcenés. Pendons-le d'abord, nous le noierons ensuite.

Les égorgeurs firent halte. Un grand gaillard anguleux, aux joues osseuses, aux yeux profondément enavés, se détacha de la foule et sortit de sa poche une corde neuve.

— Confiez-moi le patient ! dit-il, je m'en charge !

— Oui, oui, appuya la multitude qui battit des mains. Laissez faire Etienne !..... Bravo, Torterne !

L'individu qui réclamait ainsi l'office de bourreau eut bientôt préparé un nœud coulant. Il se baissa, releva Diaz et le remit sur pieds. Après quoi il chercha en l'air une poutre, un clou, un crochet quelconque.

Le spectacle devenait intéressant et un frémissement joyeux parcourut l'assistance. Cependant les derniers venus firent entendre quelques plaintes.

— Holà ! hé ! vous autres du premier rang, tas d'égoïstes ! écartez-vous un peu, que diable ! Il faut que tout le monde puisse voir !

La requête était trop juste pour n'être pas exaucée. Les premiers rangs reculèrent, formant un demi cercle et ménageant un espace vide au milieu duquel chacun put apercevoir don Diégo.

Pendant ce temps, Etienne Torterne avait découvert ce qu'il cherchait. C'était, au-dessus de l'étal d'un boucher, une longue tige de fer qui servait, les jours non fériés, à suspendre les quartiers. Un obligeant citoyen apporta une échelle. La représentation pouvait commencer.

Torterne passa donc la corde au cou de l'hidalgo, puis marcha vers l'étal en tirant la victime après lui.

Alors Diaz, poudreux, saignant, déguenillé, se mit à genoux et demanda merci. Son pourpoint arraché, déchiqueté, montrait à nu ses chairs frissonnantes ; chacun de ses cheveux distillait une goutte de sueur ou de sang.

Dais ce fut en vain que ses yeux dilatés par l'horreur quêtèrent sur les visages qui l'environnaient une expression de sympathie ou de pitié. A ses prières, à ses sanglots, on ne répondit que par des huées.

—Debout !.....ordonna Etienne en secouant la corde.

Et, à demi étranglé, le misérable fut contraint d'obéir.

Torterne se mit en devoir de gravir l'échelle, et comme l'Espagnol résistait :

—Allons, mon brave, allons ! lui dit-il d'un ton paternel, il ne s'agit pas de flâner. Dépêchons.

Il n'eut pas le temps d'achever sa phrase. Diaz, qui n'avait pas lâché son poignard, venait de l'élever deux fois. A la première, il avait tranché la corde, à la seconde, il avait frappé son bourreau.

Puis, brandissant son arme rougie, il s'élança hurlant, épouvantable, taillandant à droite et à gauche, et se reprit à fuir à corps perdu.

La foule s'était ouverte devant lui comme elle eût fait devant un tigre qui aurait rompu sa chaîne ; mais, sa stupeur passée, elle s'ébranla à son tour et, furieuse et déçue, elle roula comme une avalanche à la poursuite du fugitif. Or, il était impossible que celui-ci, épuisé, affaibli, perdant son sang par dix blessures, pût aller loin.

Il le sentait bien lui-même. Son cœur, démesurément gonflé, bondissait sur sa poitrine comme un marteau sur une enclume ; le souffle allait lui manquer et, mesurant la courte distance qui le séparait de ses ennemis, il sanglottait avec rage :

—Mourir ! mourir déjà !....quand je tenais ma vengeance ! quand je la touchais du doigt ! Vous ne le permettrez pas, mon Dieu !

Cet homme osait invoquer Dieu et l'associer à sa haine.

Il existait, en ce temps-là, dans la rue de la Fasselerie, à Tournai, un pittoresque édifice dont l'aspect réjouissait l'âme. Pignon aigu, toit découpé en gradins, façade peinte, murs voilés à demi derrière une vigne grimpante, tout cela formait un ensemble harmonieux qui s'appelait la brasserie du Griffon.

Pour peu surtout que le soleil daignât sourire, la gaieté vous prenait rien qu'à voir briller les clous de la porte, reluire le heurtoir en cuivre poli, bleuir les ardoises sur les auvents des fenêtres, et scintiller les petites vitres claires dans leurs losanges de plomb.

Et l'enseigne ! Ah ! elle seule, elle resplendissait comme un météore. Figurez-vous un fantastique animal en bois argenté, un quadrupède inconnu ayant bec et ailes, griffes et cornes, dardant d'une part sa langue fourchue, de l'autre une immense queue en trompette.

A quelle espèce appartenait ce mammifère ? Voilà ce que nul savant n'aurait pu déterminer, sans la légende majuscule inscrite au-dessus du portail.

L'animal était un griffon, la maison était une brasserie, le brasseur avait nom Nicolas Pluquet.

La bière du Griffon réunissait, j'ose le dire, de chaudes sympathies dans Tournai ; mais, vive Dieu ! le brasseur était bien autrement populaire ! Jeune, vif, galant, prompt à l'attaque, leste à la riposte, il possédait un cœur d'or, deux bras d'acier, des poings durs comme des marteaux de forge, et, juges !

Juges si l'on pouvait se passer de lui n'importe où ? Non, pas de fête sans Nicolas, et pas de festin sans Pluquet. Au diable la kermesse, si le brasseur n'ouvrait le bal ! Lui absent, les filles boudaient, les ménétriers sommeillaient, les gars se gourmaient. Apparaissait-il, en un tour de main il vous avait secoué son monde, embrassé les filles, débouché les cruches, séparé les combattants et distribué des horions à la ronde. Craints des jaloux.......

Alors, en avant les propos joyeux, les contes égrillards, les vieilles chansons wallonnes ! Et bière de ruisseler, pointes de se vider, bons gros rires d'éclater, jambes d'entrer en danse.

Ce dimanche là, pourtant,—car il est bon d'en prévenir le lecteur, tous les événements contenus dans cette première partie ont lieu le même jour et presque à la même heure.—ce dimanche là, disons-nous, vous eussiez vainement cherché dans toute l'étendue des Pays Bas un homme plus dolent, plus agité, plus frémissant, plus dans que ne l'était dès l'aurore maître Nicolas Pluquet.

Par contre, la brasserie nettoyée, frottée, récurée, fourbie, s'épanouissait comme un soleil. Bien malin quiconque y eût déniché un atome de poussière. On ne fût miré dans les bahuts. Le linge avengtait à force de blancheur, enfin, un vague parfum de rôti embaumait l'atmosphère.

Depuis son retour de la messe, Nicolas semblait piétiner sur des charbons ardents. Il se rongeait les ongles, escaladait l'escalier, se penchait par les fenêtres, redescendait quatre à quatre et proférait d'une voix forcenée sa vieille servante et son jeune apprenti.

— Sus, Denis !.... tôt, Jacotte ! Remuez-vous, corbeau ! Rien ne cloche-t-il ? Surveillez le hochepot ! Voyez au couvert ! Tenez les volets clos ! Gardez les fruits à l'ombre ! De l'activité, mes amis, de l'activité !....

Ce à quoi une voix traînante répondait, montant des profondeurs :

— Soyez tranquille, maître !...... tout va bien.

Et une voix pointue, tombant des combles :

— On se remue.

Alors, Pluquet rassuré, se taisait durant trois minutes, au bout desquelles il réitérait ses clameurs.

Or, qu'allait-il se passer, au Griffon ?

Rien que de très simple en apparence, le brasseur venait d'atteindre sa vingt deuxième année et il se disposait à fêter cet anniversaire.

Dans la salle basse tapissée de verdure, trois couverts attendaient des convives. La nappe éblouissait ; ce n'était plus de la toile de Bruges, c'était de la neige. Les assiettes d'étain, les gobelets bien nets, les cruchons de grès, les bouteilles poudreuses ravissaient le dressoir.

Et, à tout instant, Nicolas Pluquet, revêtu de son plus fin surcot en drap de Flandre, venait jeter sur ces préparatifs un coup-d'œil affairé. Ses joues rebondies pâlissaient, rougissaient à tour de rôle, et, malgré cela, cet adolescent alerte, à la mine fraîche et aux yeux brillants.....

— Denis ! Jacotte ! paresseux !...... criait-il encore. On a heurté, mille diables, ouvrez donc !......

— Seigneur !..... comment serait-ce possible? exclama la servante en son patois wallon. Le quart avant midi n'a point tant seulement cloqué à Saint-Piat !

— Patron, les oreilles vous cornent, c'est sûr ! ricanna Denis.

Cependant, comme maître Nicolas Pluquet inspectait pour la vingtième fois un moineau vient fasciné d'honneur installé au centre de la table et réservé sans doute à quelque illustre personnage,—un coup frappé de façon vigoureuse changea le brasseur en statue.

Ses jarrets fléchirent et il s'appuya contre le mur.

Dès lors avait couru au guichet.

— Ohé !.... patron, ce n'est encore que maître Leubert.... ne vous évanouissez pas !

Un gigantesque visiteur se courba pour entrer.

— Qu'est-ce à dire, mon drôle ? tu te moques du maître ? articula-t-il en tortillant l'oreille de l'apprenti.

Nicolas s'était avancé, les bras ouverts, au devant du nouveau venu.

Trente-deux ans, six pieds de haut, des membres admirablement proportionnés, une épaisse chevelure d'un blond fauve, une figure blanche, mate, pleine, au nez original, mais le meilleur homme ! parmi les meuniers de Tournai.

Il embrassa Pluquet et lança son bonnet à l'apprenti qui riait à l'autre bout de la salle :

— A boire, gamin ! cria-t-il.

Puis, posant ses deux larges mains sur les épaules du brasseur, sans parler, avec un tranquille sourire, il le regarda bien en face.

— Eh bien, oui !.... eh bien, oui ! murmura Pluquet répondant à cette interrogation muette. Que veux tu ? C'est comme ça. Je tremble.....

— A ton age ! nigaud. A vingt-deux ans ! car nous avons vingt-deux ans ce matin, poule mouillée !

— Je te dis que j'ai peur, Guillaume. Il y a un sort contre moi. Maître Cochefer va me refuser.... et s'il me refuse....

Il n'acheva pas ; mais son geste compléta sa pensée.

— S'il te refuse, Nick ! dit Guillaume. Ventre-mahom ! Jean-Baptiste est un âne bâté, je l'avoue, mais non pas à ce point. Un gars laborieux, actif, déluré comme toi.... mais c'est de la graine de florins ou je ne m'y connais pas !

Et Guillaume épuisa tout d'une haleine l'immense verre de bière écumeuse que lui apportait Denis.

— Il y a un sort ! reprit Nicolas avec énergie. Trois fois déjà j'ai présenté ma requête à maître Cochefer et jamais, — entends-tu bien ? — jamais je n'ai pu la lui débiter jusqu'au bout !

— Pourquoi cela ?

— Pourquoi, pourquoi !.... Le sais-je, moi ! Chaque fois que j'arrive au.... au sujet..... en question, — un accident inattendu survient, qui m'empêche de continuer. Le diable s'en mêle, voilà tout.

Leubert partit d'un éclat de rire homérique.

— Le diable, c'est ta timidité, Nick. Veux-tu un conseil ?

— Dame !

— A ta place, j'entamerais l'assaut tout de suite.

— Comment, tout de suite !.... répéta le brasseur avec effroi.

— Ma foi, oui, dès que Jean-Baptiste aura paru.

— Comme cela ? De but en blanc ? Sans préparation ?

— Que d'histoires ! interrompit le doyen. Fais comme moi. Lorsque je me suis épris de ma femme, j'ai crié de ma porte, à son père : Holà, compère, j'aime votre fille et elle ne me déteste pas. A quand la noce ? — demain, si tu veux, compagnon. Voilà comment j'épousai Jeanne.

— Tiens ! tiens ! s'écria Pluquet émerveillé. Alors, j'ai bien envie de faire comme toi.... et, dès la fin du dîner, je me risque.

— La fin du dîner ! bon ! tu comptes sur ton vin pour amadouer Jean-Baptiste.... Et aussi pour te délier la langue, poltron !

— Pardine ! grommela de loin l'apprenti. Avant de tirer, le patron voudrait amorcer son arquebuse, c'est tout simple !

— La paix, effronté ! commanda Guillaume en riant. Soit donc, Nicolas, mon fils..... Au dessert ! mais, ventre-mahom ! ne t'avise pas de reculer, ou sinon....

Un coup de heurtoir retentit au dehors.

— C'est lui !.... Pourvu qu'il soit de bonne humeur, mon Dieu ! balbutia Pluquet qui s'affaissa sur une escabelle.

Et maître Jean Baptiste Cochefer entra précédé de son ventre.

(A continuer.)

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'ABEILLE,
Dimanche matin, 20 septembre 1868.

Le temps a été clair et beau, mais plus chaud que la veille, le vent ayant tourné du Nord-Est au Sud.

Les affaires ont été très actives sur tous les quais.

Sont arrivés : le Pauline Carroll, de St-Louis, avec 5,928 barils de farine, 433 balles de coton et autres articles à ordres ; Wild Wagoner, de Natchez, avec 613 balles de coton et 935 sacs de graine à coton ; Grey Eagle, de Bayou Sara, avec 274 balles de coton ; Rose Franks et Right Way, de la Rivière Rouge, l'un avec 163, et l'autre 195 balles de coton ; Era No 9, de Cincinnati, avec un chargement assorti, et le Brown, du bas de la côte.

Sont partis : Le General Quitman, pour Vicksburg ; Wild Wagoner, pour Natchez ; Gossamer, Tallahassee, Big Horn et Celeste, pour la Rivière Rouge ; Flicker, pour Bayou Lafourche, et l'Aloe, pour le bas de la côte.

En chargement : Le Pauline Carroll, pour St-Louis ; Irene, Era No 9, Lizzie Tate, Right Way et Rose Franks, pour la Rivière Rouge ; Grey Eagle, pour Bayou Sara, et le Brown, pour le bas de la côte.

A Louisville avant-hier, l'Ohio diminuait lentement. Il y a 6 pieds et demi d'eau dans le fleuve, de St-Louis à Cairo.

La Rivière Rouge est stationnaire, avec 30 pouces d'eau sur la barre Dixie et 20 pouces dans les lacs.

La rivière Ouachita monte lentement. Elle est dans un bon état de navigation jusqu'à Monroe.

Le GREY EAGLE pour BAYOU SARA.—Ce bateau partira ce matin à 9 heures précises. Les expéditeurs qui lui confieront du fret sont assurés d'avance qu'il sera délivré à destination dans le plus bref délai. Les passagers y trouveront des cabines très confortables et une table des mieux servies. Les officiers du bord sont affables et prévenants.

Ce bateau sort du dock aujourd'hui complètement réparé et est classé par toutes les assurances No 1.

Le magnifique bateau *Ninna Simmes* ayant été complètement réparé, partira demain au soir à 5 heures précises. Il quittera notre port, à l'avenir tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin, pour Bayou Sara et les points intermédiaires. L'inspecteur déclare que le paquebot est en parfait état et l'un des plus solides du fleuve. Le capitaine W. R. Greathouse, et le commis, M. J. A. Comstock, aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, sont toujours les excellents officiers que le commerce et les voyageurs ont déjà pu apprécier.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs.

SAMEDI, 19, dans la journée et le soir, Et DIMANCHE, 20 septembre.

Grande Combinaison de Minstrels.

SAMEDI, à midi.

FETE POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.

SAMEDI SOIR,

Spectacle au Bénéfice de BILLY EMERSON,

Le Favori de la Nouvelle-Orléans.

DIMANCHE.

Magnifique programme de Nouveautés. 19 sept

THEATRE SAINT-CHARLES.

Salut aux Artistes favoris.

SUCCES immense ; anciennes vieilles pièces mises en scène, changement de programme trois fois la semaine ; le seul théâtre de premier ordre qui soit ouvert en ce moment. Le spectacle se terminera par le célèbre PANITHIOPOTICONICA du professeur SHAFFNER.

Les portes s'ouvrent à sept heures. Le spectacle commence à 8 heures.

Prix d'entrée :

Parquet et premières.......$1 00
Places de familles.......50
Balcon.......25

GRANDE MATINÉE, SAMEDI, à midi, pour les dames et les enfants.

Prix, pour toutes les parties de la salle—Grandes personnes, 50 cents; enfants 25 cents.

19 sept JOE GAYLORD, agent général.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

LE REMEDE LE PLUS EFFICACE POUR LES VERS.

Le meilleur remède qui ait jamais été inventé.

LES membres les plus distingués de la Faculté y ont recours avec la plus grande confiance, et beaucoup de médecins, surmontant leurs préjugés, ont donné avec plaisir des certificats qui en constatent la supériorité.

On n'en sert beaucoup pour la simple raison que

On n'a rien inventé qui puisse le remplacer.

Et on l'administre sans crainte parce que tout le monde sait qu'il ne peut pas faire de mal. Le public le connaît depuis près de QUARANTE ANS et a pu en voir la supériorité dans des milliers de cas, dans toutes les parties du monde.

Il est du devoir des pères et mères de veiller sur la santé de leurs enfants et de se pourvoir de ce précieux remède.

Regardez bien les initiales et faites en sorte d'acheter le véritable

"VERMIFUGE DE FAHNESTOCK."

F. P. DUCONGÉ, Agent,
11sept—1an rue de Chartres, No 30. Nlle-Orléans.

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA DETTE CONSOLIDÉE DE LA NLLE-ORLÉANS.

Hôtel de Ville, salle No 27.
Nlle-Orléans, 17 septembre 1868.

EN vertu de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour permettre à la ville de la Nlle-Orléans de se procurer un emprunt d'argent pour faire face aux dettes courantes approuvé le 9 septembre 1868, d'un montant de UN MILLION DE DOLLARS ($1,000,000), et conformément aux dispositions d'une ordonnance du Conseil de Ville No 1915, approuvée le 11 septembre 1868," — Des PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 10 octobre 1868, à midi, pour l'achat de tout ou partie d'une série d'obligations à émettre comme suit :

[Tableau d'échéances des obligations — illisible]

Les dites obligations devront être datées du 1er octobre 1868, Payables au bureau du Trésorier de la ville, avec INTÉRET, à raison de DIX pour cent par an, ...

Les Commissaires se réservent le droit de refuser tout ou partie des soumissions.

Bureau.

JOHN R. CONWAY, maire,
J. O. LANDRY, Contrôleur,
W. R. MOUNT, Trésorier,
...THOS. F. FISHER, Président du conseil des Aldermen
...O. DE BUYS, secrétaire.

AUX PLANTEURS DE RIZ.

MACHINE "STAR," POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ.

Patente de WM. B. EMERY.

NOUS, soussignés, ...MACHINE "STAR," PATENTÉE DE WM. B. EMERY POUR BATTRE ET NETTOYER LE RIZ. MACHINE QUE VEND M. CHAS. E. WYNNE, AU No. 160 DE LA RUE GRAVIER, A LA NOUVELLE ORLÉANS....

Paroisse St-Charles, 14 août 1868.

LÉONCE SONIAT.
JULES SONIAT.

A vendre par
CHAS. E. WYNNE,
Rue Gravier, No 160, et rue de l'Union, No 17, Nlle-Orléans.

CHAUDIERES A SUCRE!

CHAUDIERES A SUCRE

Chaudières de la célèbre fonderie de MM. R. & J. RANKIN, de Liverpool—Un assortiment de Chaudières en fer battu et en fer fondu.

En magasin et à vendre par

M. A. DE LIZARDI,

No 175 de la rue de la Commune

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

4000 barils chaux Thomaston, Cape, 2000 barils chaux à sucre, différentes qualités, 700 barils souffre, 300 barils huile de graines "winter strained," 75 do huile de baleine, 25 do huile de spermaceti, 100 do huile de graine de coton, clarifiée, 200 do et 1000 cs. huile de charbon, 300 rouleaux chanvre filé de Russie et du Kentucky. Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de couverture, Huile de moulins à coton et encre à marquer le coton, Pots et pinceaux à marquer, 2500 barils Ciment Rosendale et Louisville, 500 barils Plâtre de Paris, Soude, Huile de Palma Christi et Résine, Poix, Goudron et Térébenthine. En débarquement et à vendre par KEARNY, BLOIS & CO., Rue 62 de la rue des Magasins.

Nouvelle confiserie.

Coin St-Louis et Dauphine

LE soussigné annonce au public qu'il fait aujourd'hui, 6 septembre, l'ouverture de la nouvelle confiserie qu'il vient d'établir au coin des rues St-Louis et Dauphine. Toutes commandes pour repas de noces et autres seront remplies dans le plus bref délai. On trouvera invariablement chez lui, en outre des pâtisseries de tous genres et les plus délicats, des vins et des liqueurs de choix.

6 sept—1 m. ALOYSE WEISSENTHANNER.

Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est.

Nlle-Orléans, 16 septembre 1868.

CONFORMÉMENT à la 8me section de l'acte d'incorporation de la Compagnie du Chemin de Fer du Sud-Est, une réunion des actionnaires a eu lieu, au bureau de la Compagnie, No. 183 de la rue de la Commune, et les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs de la Compagnie :

S. L. MILLAUDON,
JOHN DAVIDSON,
L. BERNOS, de la maison Kearney, Blois & Co,
T. S. WILLIAMS, Surint. du Chemin de fer de Nlle-Orléans et de Jackson,
A. MARERO, de la paroisse St-Bernard.

17 sept—6f

Chemin de fer d'Orléans.

Bureau No 15 rue Dauphine.

LES actionnaires de la dite Compagnie sont notifiés qu'un paiement de $10 sur action sera dû et payable à ce bureau le 15 courant.

Par ordre de la Direction.

H. C. BÉNIT
Secrétaire pro temp

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital.......$500,000
avec privilège de l'augmenter jusqu'à $5,000,000

Bureau No 26, rue du Camp, Bâtisse-Story, à l'angle des rues Camp et Commune.

B. L. MILLAUDON, Président; J. M. LAPEYRE Vice-Président ; E. M. GAUCHERAU, secrétaire

CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un rabais de quinze pour cent, ou la participation dans les profits nets, payables au comptant à la fin de chaque année.

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...41 . & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les palettes "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent plus que les ratelliers montés sur or et en argent; ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas exposés aux acides.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 8me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

INSTITUTIONS

Université de la Louisiane.

DEPARTEMENT MEDICAL.

A. H. CENAS, D. M., Prof. Em. Obstétrique.
JAMES JONES, D. M., Prof. Obstétrique.
WARREN STONE, D. M., Prof. de Chirurgie.
T. G. RICHARDSON, D. M., Prof. d'Anatomie.
SAMUEL M. BEMIS, D. M., Prof. de Pratique de la Médecine.
STANFORD E. CHAILLÉ, D. M., Prof. de Physiologie.
FRANK HAWTHORN, D. M., Prof. Matière Médicale.
JOSEPH JONES, D. M., (ci-devant de l'Université de Nashville), Prof. pro. tem. de Chimie.
W. C. NICHOLS, D. M. et C. J. BICKHAM, D. M., démonstrateurs d'anatomie.

La trente-unième course annuel commencera le 16 novembre et se terminera le deuxième samedi de mars suivant. Des "lectures" préliminaires seront lieu tous les jours, à l'Hôpital de Charité, à partir du 15 octobre. Les salles d'académie s'ouvriront le 25 octobre. Une salle de pratique est attachée à chaque chaire de professeur. Les étudiants pourront y observer les faits ... Les membres de la Faculté sont médecins et chirurgiens de l'Hôpital de Charité et instruiront les élèves, chaque jour, au chevet des malades.

Prix—Pour tous les cours, $140; matricule $5; anatomie pratique, $10; grade, $30. Paiement d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à T. G. RICHARDSON, D. M., Doyen.

Collège Jefferson Ste-Marie,

Paroisse St-Jacques, Lne.

LA session prochaine de ce collège commencera le 1er octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent ont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète.

PRIX—payable d'avance—$20 ... par mois.

Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. Poursine et Cie, rue Notre-Dame, Nlle-Orléans.

INSTITUTION LOCQUET.

PENSIONNAT et EXTERNAT de DEMOISELLES Nos 212 et 214 rue St-Charles, et 201 rue du Camp.

Mlle M. A. BURR.......Principale.

LA vingt-cinquième année scolaire de cette Institution commencera MARDI, 1er septembre 1868. Les élèves trouveront dans cette école les moyens d'acquérir une connaissance approfondie du Français, de l'Anglais, de l'Espagnol, du Latin et de la Musique ...

Pour plus amples détails, on est prié de s'adresser à Mlle Burr, au local de l'Institution, ...

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON,

Rue du Canal, 200.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h. pour les garçons ; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les jeunes personnes. Enseignement : l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme CENAS, à l'angle des rues Esplanade et Claiborne.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Le cours comprend toutes les branches d'une éducation française et anglaise complète. La musique est l'objet d'une attention particulière.

ECOLE DE MUSIQUE

Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.

LA classe de SOLFEGE, dirigée dernièrement par Messe Boyer et Magloni, sera continuée par Mme Magloni, rue de la Commune, No 290, entre Remparts et Basin. Le nouveau cours commencera le 15 septembre. Jours de leçons : les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après midi. Prix, $3 par mois par enfant.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON,

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Collège Classique et Commercial,

133, RUE DU QUARTIER, entre Remparts et Bourgogne.

Directeurs, EDW. C. HAYDEL—CHS. BLÉTON.

CE collège, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, compte déjà un grand nombre d'élèves. Il ne recevra qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français.

M. ALBERT FABRE, ex-surintendant des Ecoles Publiques du Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, ...

Institution St-Joseph.

LE mois dernier ouvrira, rue Bourbon No 85 coin de la rue St-Philippe et Prieur, sous la direction d'une dame ... Institution St-Joseph, ... le français, la peinture, la géographie, etc. ...

ADELARD JOURDAN, Directeur.

Externat pour les Enfants des Deux sexes.

Dirigé par Mlle C. CHAPUIS, Rue Royale, No 1 ... entre les rues Toulouse et St-Louis (vis-à-vis l'établissement Moreau).

MLLE C. CHAPUIS a l'honneur d'annoncer aux parents qu'elle vient d'ouvrir ... Mlle CHAPUIS ...

INSTITUT ST-VINCENT,

CET Institut dirigé par les Frères ... s'ouvrira le lundi 31 août. ...

Conditions :—(Paiement d'avance.)

Classe préparatoire, par mois.......$4 m
" intermédiaire, " 5 00
" supérieure, " 6 00

Pour les détails, s'adresser à l'Institut.

INSTITUT D'ORLEANS

Pensionnat et Externat DE DEMOISELLES

Dirigé par Mme FARNET.

99 .... Rue Toulouse .... 99.

LA session régulière commencera Mardi 1er septembre. Les cours se font en anglais et en français. La musique est l'objet d'une GRANDE ATTENTION.

REOUVERTURE DE L'INSTITUT ST-CHARLES.

LE pensionnat de l'Institut St-Charles rouvrira ses portes le 1er septembre. ...

INSTITUTION DERON,

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS. No 362, Esplanade, ... Prieur. Cours élémentaires et supérieurs, en anglais et en français. Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc. Classes du soir (tous des livres compris) de 6 à 7 et de 7 à 8.

La reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain.

Collège Commercial de la Louisiane

RUE CARONDELET, No 34, Coin Gravier, Nouvelle-Orléans, (Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.)

LE Professeur A. D. Y HENRIQUES, A. M., auteur de "Calculateur moderne de commerce," Président ; S. MONTGOMERY, professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Ce Collège est ouvert et les jeunes gens y trouveront tous les avantages d'une éducation commerciale complète. ...

INSTITUTION CARNATZ,

267, au coin des rues Prytania et Première. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868. ...

COLLEGE PASSE CHRISTIAN,

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat, Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet. ...

MALADIES DES YEUX.

LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Hebel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 3 heures, au No 160, rue Canal, ...

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que : maladies secrètes (fièvres blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Calculs, Maladies du Foie, ... Résidence, rue d'Orléans, No 76.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Fouches.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, ... MACHINES A VAPEUR, des Bouilleries, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nowell, des Bouches à fourneaux, des Grils ; ...

LEEDS & Co.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS avons assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur plan à riz, ...

LEEDS & CO,
Au coin des rues Delord et Fouches.

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

... E. GAUDON, Pharmacien de l'Université de Paris ...

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE ... Le paquebot ... port de l'Océan ...

VICTOR PERRILLIAT, agent, 187 rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne ... partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :

PEREIRE........capt...Duchesne, Samedi 5 sept.
NAPOLEON III, capt...Lemarié, Samedi 19 sept.
ST-LAURENT, capt...Bocandé, Samedi 3 oct.
VILLE-DE-PARIS, capt...Surmont, Samedi 17 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $140 ; Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord, Première cabine, $145 ; Seconde cabine, $88.

Les bagages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, ... V. PERRILLIAT, 127 rue Commune.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS, A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellente commodités.

PREMIERES CHAMBRES, PAYEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.......$100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Havre et à Brême, do 110
A Paris, do 115

ENTREPONT, PAYEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.......$35
A Londres.......40
Au Havre et à Paris.......40
A Brême ou Hambourg.......40

BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et de ses succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, No 180, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.

Les magnifiques vapeurs de la Compagnie SAXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends, partiront du Havre chaque 4 et de la Nouvelle-Orléans chaque 10 du mois pendant les mois d'octobre 1868 à avril 1869, prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants :

De Hambourg ou du Havre.		De la Nlle-Orléans ou la Havane.	
Première cabine	$150 00	Première cabine	$160 00
Deuxième cabine	112 50	Entrepont	45 00
Entrepont	60 00		

Payable en or.

De la Nouvelle-Orléans à la Havane : Première cabine, $30 en papier ; Entrepont, $10 en papier.

... MAURY & CO., Agents, 161 rue de la Commune. WILLIAMS, RUPERTI & CO., Agents, 63 rue Carondelet. E. HERMANN, Havane. C. B. RICHARD & BOAS, Agents généraux, No 6, rue Barclay, New-York.

"Lloyd" de l'Allemagne du Nord.

Steamers de la Nlle-Orléans et Brême, par la voie de la Havane et de Southampton.

Les magnifiques steamers, en fer et à hélice, du "Lloyd" de l'Allemagne du Nord, BREMEN.......Capitaine F. Dreyer. NEW-YORK.......Capitaine H. A. Reynolds, feront le service régulier entre la Nlle-Orléans et Brême, ...

— Jours de Départ. —

DE BREME.		DE LA NLLE-ORLEANS.
BREMEN, 15 octobre.		vers le 20 novembre.
NEW-YORK, 11 novembre.		" 20 décembre.

Pour les détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER, Agent, Rue de l'Union, No 42.

Aux Voyageurs se rendant au Nord.

La route la plus économique et la plus agréable pour aller à NEW YORK PAR LA VOIE DE SAVANNAH

Prix du Billet : $48.50.

... Atlantic C. Mail SS. Co.'s Line. HERMAN LIVINGSTON, GENERAL BARNES.

Ligne Murray. Ligne Empire.
LEO, SAN SALVADOR,
CLEOPATRA. SAN JACINTO.

... MERCREDI et le SAMEDI. ... MARDI, le JEUDI et le SAMEDI. ...

GEO. A. McCLESKEY, Agent général.

Pour New York.

Ligne de steamers des Marchands

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

GEN'L. GRANT,	Capt. H. S. Quick,
CRESCENT CITY,	Capt. Wm Weir,
SHERMAN,	Capt. W. P. Henry,
GEN'L. MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nlle-Orléans.

Le Steamer GEN. GRANT, Commandant H. S. Quick, Partira de son wharf, en face de la rue St-Louis, le SAMEDI, 26 septembre, à 5 heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents emménagements.

Chambres.......$50 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à WOOD, LOW & LUDWIGSEN, Rue de la Commune, No 180.

Le steamer UNITED STATES suivra et partira SAMEDI, 3 octobre.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE Des Steamers suivants GEO. CROMWELL, GEO. WASHINGTON, CORTES, MARIPOSA.

Le steamer GEO. WASHINGTON, Commandant E. V. Gager, Partira de son wharf, en pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 26 septembre, à 5 heures P. M. Passage.......$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41

POUR LES VILLES DE BAINS.

Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le beau steamer favori et à basse pression, CREOLE, capitaine Jos McC. Baker, fera le service régulier, comme suit : les LUNDIS et les MERCREDIS, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin du chemin de fer Pontchartrain ; (les MERCREDIS, allant jusqu'à Pascagoula) les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 2 h. P. M. Retour—Il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le MARDI matin ; de Pascagoula, le JEUDI, à 10 heures du matin.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de causes ...

PETER MARCY, agent, No 176 de la rue de la Commune.

Pour la Grand-Ile et les Débarcadères intermédiaires.

Le beau bateau à passagers MINNOW, capt. L. E. Nee, construit expressément pour ce service, partira du Canal de Harvey pour le Wharf de l'Hôtel de la Grand'Ile tous les mardis et les samedis, à 8 1/2 heures du matin.

Prix du passage, $3 50.

... COHEN M. SORIA, agent, Rue de l'Union, Nos 16 et 20.

N. B.—Afin d'éviter les délais, il faut que le fret se trouve au chemin de fer une heure avant le départ du steamer.

R. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres, No 142, rue des Magasins, coin Delord, et No 378, rue de Chartres, coin Champs-Elysées.

A constamment un grand assortiment de CERCUEILS métalliques ; CERCUEILS en bois de rose, acajou, noyer noir et en bois ordinaire. ...

A. THOMSON & CO.,

RAFFINERIES DE SUCRES, SIROPS, MÉLASSES — ET — Importateurs et marchands de ... de la Louisiane et de l'étranger, Rue Tchoupitoulas, No. 4...

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans, la côte et le Bayou Lafourche—Partant deux fois par semaine.

Le beau vapeur LAFOURCHE, capitaine S. Mayo (J. J. Brown, commis) quittera le quai de la Nlle-Orléans tous les MARDIS, à 5 h. P. M., et tous les SAMEDIS, à 10 heures A. M. ... Il partira du Bayou Sara tous les MERCREDIS et DIMANCHES au soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord

Paquet régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Jos F. Ascola, commis P. A. Charlet, part de la Nouvelle Orléans, tous les MARDIS à 5 heures du soir et les SAMEDIS à 10 heures du matin, Il part du retour les LUNDIS et les JEUDIS pendant le jour. Le Samedi, le bateau Insjoute à ...

Pour fret ou passage, s'adresser à bord

La Côte et Bayou Sarah.

BAYOU SARA—Paquebot deux fois par semaine—Partant tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS à 5 heures du soir, pour le Bayou Sara, Baton Rouge et tous les points intermédiaires de la côte, le paquebot à passagers, de marchons, Grey Eagle, capitaine V. S. Barnaco, partira comme il est dit : à SON RETOUR, quittera le Bayou Sara tous les JEUDIS et LUNDIS soirs. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JAMES LEAKE, 10, Nouvelle-Levée.

LE bateau à vapeur neuf hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et du Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. R. Greathouse, commis J. A. Comstock, aidé de MM. O. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir de vendredi prochain, 4 septembre 1868 et quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 11 de la rue Conti

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez—Jour de départ, les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Le beau bateau à vapeur W. F. D. WAGONER, capitaine W. S. Richardson, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, agent, No 27 de la rue Tchoupitoulas.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à Bas Prix :

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce ; toiles cirées, à meubles, et damassées. NATTES—600 rouleaux nattes de Chine ; 100 pièces de coco. STORES—Couvertures de tables et de pianos. DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c. CORNICHES Bandes, Franges &c

Candi "Barber Pole".

LES soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, toute espèce de CANDIS purs, en bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli. Macaroni.

TOUTE espèce de Pâtes, telles que VERMICELLI MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNETTI SPAGHETTI, &c, &c, constamment fabriquées et à vendre, aux plus bas prix du marché, par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Epices. Epices. Epices.

TOUTE espèce d'EPICES MOULUES—Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, Muscade, à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les bateaux, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

AGENCE GENERALE DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marsalla, Cognac, Vermouth, Anisette, Curaçao, Marasquino. Liqueurs assorties, Vins rouge en caisse fins et ordinaires, do blancs do do, ... Sardines, Fruits conservés, Huile de Fucci et Emiliani, Huile de Pignoli, Olives, Fromage de Gruyère, Fromage Allemand, Truffes, Dattes, Figues, Raisins, Amandes, Citrons.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

E. BARRIÈRE, Seul Agent, No 22 rue Natchez.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc. No. 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse Nouvelle-Orléans.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire.

JACOB OTT Entrepreneur,

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE. Fait et répare les Caves, ... M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres ...

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION. Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

Bureau du Surintendant Général.

Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, (Lne) 9 septembre 1868.

AVIS—A partir de DIMANCHE, 13 du courant, le convoi de la malle quittera la ville à 7 heures du matin, l'Exprès à 4 heures 45 minutes P. M. Il arrive-ront l'un à 3 heures 10 minutes A. M. et l'autre à 1 heure 30 minutes P. M. ...

T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

Ligne rapide de fret entre LA NLLE-ORLEANS et GRANDE JONCTION, MACON, NASHVILLE, LYNCHBURG, CHATTANOOGA, PETERSBURG, ATLANTA, NORFOLK, ROME, RICHMOND, AUGUSTA, BALTIMORE, CHARLESTON, PHILADELPHIE, NEW-YORK, Et tous les points intermédiaires de la ligne.

On donne des connaissements pour tous les points. Les réclamations pour pertes, avaries ou prix excessifs se règlent aux points de Révision. ...

D. H. FEGER, Agent général, pour le Sud, du Chemin de fer de Memphis et de Charleston.

TAUX DU FRET ENTRE La Nouvelle-Orléans NEW-YORK, BOSTON, PHILADELPHIE et tous les points du Nord et de l'Est par la voie des Grands Chemins de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord et du Mississippi Central, &c.

Chemins de fer d'où à tous les points.

Aucune assurance n'est nécessaire.

Les connaissements sont signés et les taux garantis pour tout le parcours.

Bureau du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1868.

Les expéditeurs sont informés que nous transportons en ce moment le fret de la Nlle-Orléans à New-York, Boston, Philadelphie, à très bas prix, ...

T. S. WILLIAMS, Surintendant général.

JAMES TONGE, Agent général pour le fret.

Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN convoi de passagers part, tous les jours, à 4 h. 30 P. M. et se relie avec des convois allant à Vicksburg et à Meridian. ...

T. S. WILLIAMS, Surintendant général, ED. WARE, Agent général pour les passagers, JAMES TONGE, Agent général pour le fret.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Esplanade, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M. ...

G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

ANNONCES POLITIQUES.

ORDRE D'ELECTION.

SALLE DU COMITÉ DÉMOCRATE QUE DE PAROISSE. 205, rue du Canal, Nlle-Orléans.

A une Assemblée régulière de ce Comité, tenue le 16 du courant, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Résolu, Que, conformément à une demande faite par le Comité Central de l'Etat d'appeler une Convention qui devra s'assembler en cette ville le MERCREDI, 30 septembre, les divers Clubs de Ward de cette paroisse sont, par le présent, requis de faire une élection de Délégués à ladite Convention d'Etat, le LUNDI, 28 septembre. ... chiffres suivants de délégués, respectivement :

Premier Ward, six Délégués,
Deuxième Ward, sept Délégués,
Troisième Ward, six Délégués,
Quatrième Ward, cinq Délégués,
Cinquième Ward, cinq Délégués,
Sixième Ward, trois Délégués,
Septième Ward, trois Délégués,
Huitième Ward, trois Délégués,
Neuvième Ward, trois Délégués,
Dixième Ward, cinq Délégués,
Onzième Ward, trois Délégués,
Alger, deux Délégués.

JOS. ELLISON, Président.
ST. L. DUPEIRE, Assist. Secrétaire.

Comité Central Démocrate de l'Etat

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1868.

Appel d'une Convention d'Etat.

LE MERCREDI, 2 du courant, à une assemblée régulière de ce comité au quartier-général démocrate de cette ville, il a été adopté les résolutions suivantes sur lesquelles L'ATTENTION DES DEMOCRATES DE L'ETAT est appelée. ... CONVENTION DEMOCRATE D'ETAT ... le MERCREDI, 30 septembre courant. ...

Par ordre du Comité Central Démocrate de l'Etat.

THOS. L. MACON, Président.
THOS. STEELE, Secrétaire.

Comité Démocratique de Paroisse,

205 RUE DU CANAL.

Nlle-Orléans, 17 septembre 1868.

PAR une résolution passée à la dernière séance du comité : Tout démocrate désirant se faire naturaliser obtiendra au quartier général du comité, un ordre sur toute Cour de District où il pourra avoir ses papiers de naturalisation sans aucuns frais.

ST. L. DUPEIRE, Asst. Secrétaire.

Comité Démocrate de Paroisses

Quartier-Général du Comité Démocrate de Paroisse.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1868.

LE 9 du courant, à une réunion du Comité, le préambule et les règlements suivants ont été adoptés à l'unanimité : ... Règlement I—Les livres d'enregistrement ... Règlement II—Aucune personne ne sera inscrite ... Règlement III ... Règlement IV ... Règlement V ... Règlement VI ... Règlement VII ... Règlement VIII ...

JOSEPH ELLISON, Président.
ST L. DUPEIRE, Secrétaire-assistant.

Comité Central Démocratique d'Etat.

LA réunion régulière de ce comité aura lieu tous les MARDIS SOIRS, à sept heures et demie, à la salle du comité rue du Canal, No 205.

THOMAS STEEL, secrétaire.

Comité démocratique de la paroisse d'Orléans.

JOS. ELLISON, Président.
S. ST-MARTIN, vice-prés. P. LABARRE, Trésorier
C. W. CULBERTSON, très. ST. L. DUPEIRE, ass. sec.

Comité Exécutif

JOS. ELLISON, président ex-officio.
M. LARDNER, E. L. JEWELL, J. LETTEN,
W. F. MARPER, W. F. RILEY, E. C. BOND.

Comité de Finance.

JOS. ELLISON, président ex-officio.
O DUPEIRE, ARCH MITCHELL, M W CLONEY,
J B ZACHARIE, A TISSOT, W LOCKWOOD,
N A LLAMBIAS, JOS LULLIA, JOHN HAAS.
W P DUNHAM

Comité de Naturalisation et d'Enregistrement.

S. ST-MARTIN (Prés'd.), J H BERNOS,
W. L. MURPHY, A SAMBOLA.
J. DELANEY, J. M. MUCKINS.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL.......$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton, W. S. Pike, Ed Rigney,
R. A. Tyler, J. W. Stone, Alexander Marks,
C. H. Slocomb, A. Thompson, C. K. Girardey,
F. Dolbonde, D. B. Penn, W. B. Schmidt,
Geo. A. Fosdick, Edw. Barnett, Marshall J. Smith.

JOSEPH ELLISON Président. W. S. PIKE, Vice-Président. ST-CLAIR DEANE, Ag. Gén. W. P. HARPER, Sec.

Médecins examinateurs.

Dr. B. A. Moss, Dr. S. Choppin,
Dr. G. E. Lemonnier, Dr. Henry Smith,
Dr. J. Hampden Lewis, Dr. W. C. Nichols.

G. A. Breaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE—Assurance ordinaire ... Les paiements ne sont pas fortaits.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$286,122 34
Primes de mer	94,053 36
Primes de rivières	177,584 33
	$557,770 33
Total net des primes	$447,566 33
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 99,300 08
Pertes de mer	67,074 66
" rivières	20,272 47
Taxes payées	25,919 84
Payé—réassurance et compte en lieu de scrip	89,100 39
Payé — intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc	67,040 02
	$398,019 13
Bénéfice net	$51,963 1

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets à recevoir	$ 37,494 36
Prêt sur billet hypothécaire	100,343 25—166,837 60
En caisse	$104,377 34
Prêts garantis par actions sur demande	53,400 00—$157,777 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,290 00
Propriétés foncières	75,060 00
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,022 46—$131,372 4
Bons consolidés de la ville	$39,000 00
Bons de la ville	86,360 00
Actions de Banques et autres	106,057 17—$231,417 17
Coupons pour bons de la ville, échus	$4,400 00
Dû pour primes et en voie de perception	41,030
	$778,814 6

La Compagnie possède également :

Billets suspendus, actions et bons	$426,365
Compte de scrips forfaits	[illegible]7,000
Intérêts non réclamés	$7,000 23

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 23 mai 1868.

PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS. A. ADAMS, Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

JOHN WATTS, C. T. BUDDECKE,
SAMUEL B. NEWMAN, P. E. FOLEY,
WM. EDWARDS, A. Q. OBER,
F. SIMMS, A. THOMPSON.
GEO PHELPS.

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.

Marchandises sèches, lingerie et un assortiment de livres

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur.—Bureau rue de Chartres, No 30.—LUNDI 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—Indiennes françaises et américaines, coton blanc et coton écru, ... Conditions à la vente. 20 sept

PAR EUGENE TOURNE, Successeur de BERNARD TURPIN.

Vente, par catalogue, d'Eaux-de-Vie françaises, Vin, Vermouth, Absynthe, Huile d'Olives, Sardines, Pâtés de Foie, Câpres &c

PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur—MERCREDI le 23 septembre 1868, à 10 1/2 heures A. M. il sera vendu, à l'encan, au magasin des importateurs, MM A. Rochereau & Co, Nos 16 et 18, rue St-Louis, les articles suivants—

Eaux-de vie françaises, Absynthe, Vins en barriques, Huile d'olives, Vins en caisses, Sardines à l'huile, Vin blanc, Sherry et Madère, &c, Vermouth.

Conditions à la vente. Les catalogues seront prêts le jour de la vente. 20 sept.

PAR O. VALETON.

Graines. Graines.

PAR O. VALETON, encanteur—LUNDI, 21 septembre, à 10 heures et demie, il sera vendu à l'entrepôt Union, rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Notre Dame, 100 barils graines en feuilles, de choix. Conditions comptant. 20 sept

Macaroni et Spaghetti Blanc une Nicol la.

PAR O. VALETON, encanteur—MARDI, 22 septembre, à 4 heures et demie de l'après-midi il sera vendu sur la Levée en face du Poteau No 19, 3me District au débarquement du brick Harald, de Genève, 500 boîtes macaroni, 150 de spaghetti blanc une Napoli. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 20 sept

PAR LOUIS STERN & BRO.

GRANDE VENTE PEREMPTOIRE

600 caisses, bottes, souliers et brodequins.

Venant d'être reçus, par les derniers steamers, directement des manufactures, faits expressément pour ce marché, comprend le meilleur stock qui ait été offert dans le courant de la saison.

PAR LOUIS STERN & BROS. — M. Stern, encanteur.—LUNDI 21 septembre. Il sera vendu à 10 heures précises du matin, à leur salle d'encan au No 36 de la rue du Camp sans limites ou réserve— 600 caisses bottes, souliers et brodequins, ... Condit ons à la vente. 19 sept.

PAR CHS. T. NASH.

Grande vente, sans réserve, de tout le mobilier d'une résidence de premier ordre— le propriétaire ne voulant plus tenir maison.

PAR CHAS T. NASH, encanteur—Bureau au Masonic Hall Auction Mart, au coin des rues St Charles et Perdido—JEUDI, 24 du courant, à 10 heures du matin, à la résidence connue sous le nom de "Marcion House", au coin des rues Baronne et Carondelet ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. N. B.—On ne pourra voir les meubles que le jour de la vente.

PAR RENE GUTIERREZ.

Groceries, Vaisselle, Livres et Divers.

PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur—LUNDI, 21 de courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au coin des rues Toulouse et Bourbon— Le contenu de la susdite grocerie, en lots au gré des acheteurs. Conditions—Comptant. 20 sept

PAR S. GUINAULT

Vente pour cause de départ, de l'Hôtel Mississippi, encoignure St-Louis et Chartres, No 130.

PAR S. GUINAULT, encanteur — Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville—LUNDI, 21 septembre 1868, il sera vendu sur les lieux, à onze heures du matin. ... Condit ons—Comptant. Les personnes désirant examiner la pension peuvent le faire en s'adressant sur les lieux. 19 sept—V & C

Vente pour cause de départ.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, encanteur, bureau encoignure passage de la Bourse et Bienville—MARDI, 22 septembre 1868 ... rue Mandeville, derrière l'Hôpital de Lazenberg—La vacherie de Jean Marion, qui se vend que pour cause de départ—35 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et le reste sur le point de vêler. ...

Conditions Un tiers comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit, ...

VENTES JUDICIAIRES

J. S. LOWREY & CO vs. H. BEAUDET.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19 837—En vertu d'un writ de fieri facias adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Geo. W. Avery ci-devant shérif ... le LUNDI, cinq d'octobre 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, ...

THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENTS D'ASSURANCE.

57.......Carondelet.......57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif.......$4,650,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif.......$1,450,000.

Représentent un capital d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer émis.

Avis aux Contribuables.

Bureau des Assesseurs de la Ville.

Hôtel de-Ville, 15 août 1868.

LE Bureau des Assesseurs de la ville ayant achevé leurs listes d'assessment pour l'année 1868 et des copies de ces listes ayant été remises au secrétaire du Bureau, dans la salle No 15 de l'Hôtel-de-Ville, les dites listes pouvant être vues et examinées par les propriétaires ou contribuables de la dite ville de la Nouvelle-Orléans, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, tous les jours (excepté les dimanches) durant trente jours qui suivront le 15 du courant, époque après laquelle le Bureau des Assesseurs se réunira dans ... qui se considéreront lésés.

S P. HARPER, Secrétaire du Bureau des Assesseurs

AVIS.

LE Bureau du Percepteur des Taxes d'Etat, au No 119 de la rue Carondelet, Premier District de la Nouvelle-Orléans, est ouvert de NEUF heures du matin à TROIS heures de l'après-midi, pour recevoir les taxes d'Etat de 1867. Si ces taxes ne sont pas acquittées d'ici à vingt jours, j'en réclamerai le montant conformément à la loi.

F C MAHAN, Percepteur des Taxes d'Etat.

UN REMEDE INFAILLIBLE. Injection Ricord—Paris.

C'EST le seul remède infaillible pour LA GONORRHÉE dans toutes ses phases. L'ÉCOULEMENT CHRONIQUE des plus obstinés. LA FLUOR ALBUS ou FLEURS BLANCHES. ... AVERTISSEMENT—L'enveloppe du véritable remède porte la signature de RICORD et les mots INJECTION RICORD, PARIS soufflés dans le verre. ... MAUNSELL & BOGEL, Agents pour la vente en gros

"Chaux du Cap de Richards,"

Manufacturée dans les carrières de marbre.

NUL autre que lui n'a le droit d'employer cette marque commerciale : "RICHARDS CAPE LIME". Cette chaux est d'une qualité particulière bien connue et fort appréciée depuis 16 ans pour la maçonnerie, la fabrication du sucre et d'autres procédés industriels. Il y en a toujours un assortiment, venant des fourneaux, au chantier de marbre, 147 rue de la Douane, entre Dauphine et Bourgogne.

NEWTON RICHARDS.

Chaux de l'Alabama à vendre.

JE reçois constamment de la Chaux de l'Alabama que j'offre, au plus bas prix du marché, en lots au gré des acheteurs. Cette chaux est supérieure à toutes celles qui se vendent ici et on ne saurait en trouver d'aussi bonne pour les corniches, le fini et la fabrication du sucre.

SAMUEL JAMISON, Rue Carondelet No 62.

AGENCE GENERALE

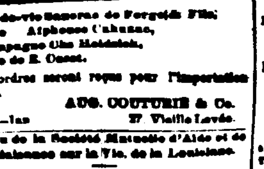

Eau-de-vie Cognac de Forgeids Fils; Do Alphonse Cahuzac, Champagne Cha Heidsieck, Porte de E. Ouest.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIE & Co. 27 Vieille Levée.

Bureau de la Société Mutuelle d'Aide et de Bienfaisance sur la Vie, de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 4 août 1868.

A UNE assemblée du Board des Directeurs, tenue ce jour, les personnes ci-après ont été élues officiers de l'Association, pour servir comme tels durant deux années

JNO. DAVIDSON, président,
W. S. PIKE, vice-président,
R. W. YOUNG secrétaire.
L. A. FOURNIER, trésorier,
W. R. KOONTZ, avocat,
W. C. NICHOLS, M. D., médecin.

Le bureau de l'Association est établi d'une manière permanente au No 19 rue Carondelet, Davidson's Row, où les officiers de l'Association sont prêts à recevoir les demandes pour être admis comme membres.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGERS & CO.

VENTE SANS RÉSERVE.

Marchandises sèches étrangères et américaines.

PAR E. ROGER & Co. H. Samory, encanteur—MARDI, le 22 septembre il sera vendu, à 10 heures, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

200 pièces indiennes américaines,
30 do cotons blancs et écrus,
150 do mousselines de laine,
100 do flanelles assorties,
... do ...
... do ...

Mouchoirs madras, mouchoirs batiste, cravates, bretelles, jupons balmoral, jupons à ressorts, toiles d'Irlande, bonneterie, chemises et caleçons, médecines rouges, mousselines ... Conditions à la vente. 20 sept

PAR J. DEJAN, JR.

Vente péremptoire et sans réserve, de Meubles en sous-jeu et en noyer, Glaces—à l'encan.

PAR J. DEJAN, JR., encanteur.—Il sera vendu, LUNDI 21 du courant, à 11 heures du matin, dans sa nouvelle salle d'encan, au No 113 de la rue Gravier, coin Carondelet— Un fort lot de meubles en acajou et en noyer, tels que bois de lit, armoires, bureaux à dossier en noyer et en acajou, fauteuils, tables à allonge, glaces, buffets et verrerie, fourneaux de cuisine, etc. etc. — Egalement — Meubles de bureau, coffre forts et grillages, vitrières, etc., etc. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR NELLIGAN & BASSETTI.

Grande vente, sans limite ou réserve, pour cause de déménagement.

PAR NELLIGAN & BASSETTI, Jos. Nelligan, Encanteur—Bureau No 74 de la rue Carondelet—Il sera vendu, LUNDI 21 septembre 1868, à 11 heures du matin, au Crescent Auction Mart, No 74 de la rue Carondelet— Un fort lot de meubles de maison et de bureaux, à tables, pendules françaises, poêles, lampes, un trunk, ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19 sept

PAR D. E. MORPHY.

Tôle galvanisée.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 22 septembre 1868, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins— 5 paquets tôle galvanisée.—Conditions, comptant en billets du trésor des Etats-Unis.

250,000 Cigares—pour cause de liquidation

PAR D. E. MORPHY, encanteur. — Il sera vendu, MERCREDI, 23 septembre 1868, à 11 heures du matin, au magasin de l'importateur Joseph Maas, No 72 de la rue de la Commune, au premier, entre les rues Magasins et Tchoupitoulas, pour cause de liquidation— 250 000 cigares de différentes marques de choix, ... Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

MONTGOMERY BROS. & CO.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR MONTGOMERY BROS. & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 22 septembre, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp— Un assortiment général de Meubles. — TELS QUE — Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer avec chaises, ... Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois et rotin.

GRANDE VENTE PÉREMPTOIRE

Elégants Chevaux appareillés, élégants Chevaux de monture, beaux Mulets de tir, Vaches laitières, Buggies, Harnais, Wagons, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY BROS & CO., R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 22 septembre, à 11 heures du matin, aux écuries de Pinel, rue Gravier— Elégants chevaux appareillés, ... Beaux mulets de tir, Belles vaches laitières. AUSSI—Buggies découverts et couverts, harnais, wagons, etc. Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle DU STAR,

RUE CARONDELET No 14.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1868	$ 49,0[illegible]
Reçu : Sur les risques d'incendie	$ 39,356 32
Sur les risques de mer	4,802 41
Sur les risques de rivière	5,071 26
Moins : Pertes sur les risques d'incendie	$ 4,961 71
Pertes sur les risques de mer	4,864 00
Pertes sur les risques de rivière	1,870 26
Frais de bureau, taxes, licences, etc., déduction faite du montant au crédit du compte de contingent	$ 18,1[illegible]
Réassurances	2,664 65
Primes remboursées	860 11
15 p. 0/0 alloué sur annulé	[illegible]
Réserve pour risques non expirés	[illegible]
En caisse	$ 6,030 01
Effets à recevoir	399 [illegible]
Scrips d'autres Compagnies d'assurances	[illegible]
Primes en voie de perception	4,877 94
Balance due sur des lots de souscription, considérés bons	19,000 00
Valeurs douteuses portées sur compte suspendu	$ 2,000

Extrait correct des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, président.
CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce 25 août 1868.

JOHN F. MONTAMAT, Second Juge de Paix.

La Compagnie d'assurance Mutuelle du Star, ... Listes de 21 lots de Souscription supplémentaire ... sur ces opérations. ...

A l'élection qui a eu lieu le 29 juillet 1868, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année courante :

DIRECTEURS :

W. G. C. CLAIBORNE, ARTHUR FORSTALL
ADOLPHE SCHREIBER, S. LAPLACE,
FORRESTER DOLHONDE, J. A. BRASELMAN,
CHS. G. JOHNSON, ROBERT L. MOORE,
J. P. TODD, B. GERSON,
R. L. BRUCE. EDWARD COCHRAN

A une réunion des nouveaux Directeurs, le 17 août 1868, M. LLOYD R. COLEMAN a été réélu président et M. Chs. Engstfeld a été réélu secrétaire.

CHS. ENGSTFELD, secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente :	
Sur les risques d'incendie	$403,[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur risques de rivière	[illegible]
Total	$1,181,[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868	$258,947 00
Primes remboursées	23,471 00
Montant net des primes le 31 mai 1868	$[illegible]
Pertes payées. Sur les risques d'incendie	$377,[illegible]
Sur les risques de mer	[illegible]
Sur les risques de rivière	[illegible]
Taxes	23,012 61
Réassurances, Dépenses, Frais et Pertes, moins intérêts	[illegible]
Bénéfice net	$277,[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$160,[illegible]
Billets garantis par hypothèques	[illegible]
Billets garantis par nantissement	88,167 [illegible]
En caisse	126,[illegible]
Actions de banques et de chemin de fer	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
Bons de la ville	[illegible]
Effets à recevoir	[illegible]
Scrips de Compagnies d'Assurance	[illegible]
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 [illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"	[illegible]
Actions "Marine Dry Dock"	[illegible]
Actions "Merchants' Exchange"	[illegible]
Actions "Lightering & Wrecking Co"	[illegible]
Actions "La Equitable Life Ins. Co."	[illegible]
Bons de l'Etat	1,200 [illegible]
Total	$1,[illegible]
En moins : Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain	$104,[illegible]
25 0/0 de scrip de 1860 payable en juillet	70,575 [illegible]
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	258,947 [illegible]
Actif net	$1,067,[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868

PAUL W. COLLENS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, ... second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1860, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

— Directeurs —

John Pemberton, F Macpero, Pierre Poete
M Puig, David McCoard, S T Bolt,
Chas. Sagory, J J Fernandez, L F Generes
P S Wilts, J Morgan-Hall.